



De plus en plus de signalements pour des enfants à risque de mutilations génitales féminines

Les mutilations génitales féminines sont une atteinte aux droits humains et en particulier aux droits à la santé, à l'intégrité physique des femmes et des filles. A l'occasion du 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, le réseau des Stratégies Concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines – en collaboration avec l'Observatoire du sida et des sexualités – publie les résultats d'une recherche-action faite sur des signalements pour mutilations génitales féminines en Belgique. Un recensement le plus exhaustif possible a été mené auprès des associations qui travaillent sur la problématique : le GAMS Belgique, INTACT et le Collectif Liégeois de lutte contre les MGF : 52 cas ont ainsi pu être recensés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 30 juin 2012. La majorité des signalements se concentrent sur les années 2012 et 2013. « *C'est un signe que les formations pour les professionnels qui se sont intensifiées depuis 2012 portent leur fruit et que les professionnels savent mieux reconnaître les situations à risque comme un voyage dans le pays d'origine* » nous dit Marie De Brouwere, coordinatrice des Stratégies Concertées. Le principal motif des appels (41/52) concerne en effet des enfants à risque d'excision : voyage programmé au pays d'origine ou demande explicite des parents pour perpétuer la pratique après la naissance d'une petite fille. Des sages-femmes du CHU St-Pierre ont été ainsi confrontées plusieurs fois à des parents qui demandaient où se pratiquait l'excision en Belgique. Les professionnels de première ligne (hôpital, ONE, services de promotion de la santé à l'école) sont la première source de signalement suivis par les familles et leurs proches d'où l'importance de la formation des professionnels et du travail de prévention avec les communautés.

Le recensement a été complété par des entretiens individuels d'une sélection d'acteurs et sept situations ont pu être analysées et présentées en détails dans la publication qui sort ce jour. Cette recherche-action, une première en son genre en Belgique a déjà permis aux différents acteurs impliqués dans les situations de signalement de mieux se connaître et d'améliorer l'accompagnement des familles à risque.

Informations pratiques

DE BROUWERE M., RICHARD F. et DIELEMAN M., *Recherche-action sur des signalements de MGF en Belgique. Enquête conduite au sein des associations belges spécialisées (GAMS Belgique, INTACT, Collectif Liégeois MGF)*, Bruxelles, Ed. GAMS Belgique, 2013.

Téléchargeable gratuitement sur le site des Stratégies Concertées de lutte contre les MGF : www.strategiesconcertees-mgf.be

STRATÉGIES
CONCERTÉES
MGF



Il est possible de *demande la version papier* : par mail scmgf.be@gmail.com ou en téléphonant à Marie De Brouwere au numéro suivant : 02 219 43 40

Disponibilité : 20 novembre 2013

Contacts

Marie De Brouwere
Scmgf.be@gmail.com
Tél : 02 219 43 40
GSM : 0483 498 028